



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

Présents : M. BENOIT Denis, Mme VIEUX-MELCHIOR Magalie, M. SYLVAIN Fabien, Mme PIEYRE Marie-Jo, M. JEGOU Laurent, M. FAURE Laurent, Mme GIRARD Monique, M. CHAZALETTE Vincent, M. DESCOURS René, M. FAURE-GEORS Loïc, M. ROUX Alain.

Absents excusés : Mme CHAVAROT Sandrine, Mme FAURE Sylvie, M. GRARE Michel, M. HUYGHE Philippe.

Absents : Mmes BERNARD Maryline, GARNIER Chantal, GRANJON Véronique.

Pouvoirs : Mme CHAVAROT Sandrine donne pouvoir à M. ROUX Alain, Mme FAURE Sylvie donne pouvoir à M. FAURE Laurent, M. HUYGHE Philippe donne pouvoir à M. Vincent CHAZALETTE.

Secrétaire de séance : Monique GIRARD

Denis BENOIT remercie les adjoints, les élus présents et les membres absents pour le travail effectué tout au long de ce mandat. Il indique avoir travaillé avec plaisir et que cela a permis de faire avancer certains projets.

Il exprime également sa satisfaction à pouvoir repartir avec certains d'entre vous dans le souci de l'intérêt général et non pas pour des intérêts privés, ce qui est le rôle même des élus et rappelle qu'il faut toujours garder à l'esprit cet intérêt.

Il termine en indiquant que son discours est bref mais très sincère.

René DESCOURS remercie Denis BENOIT pour ses conseils et sa patience.

Denis BENOIT ajoute que la patience permet des temps d'écoute, des temps d'échanges et la libre expression, et qu'il est important de laisser la parole à chacun.

Vincent CHAZALETTE ajoute que c'est ce qui a permis de construire une équipe et que le conseil s'est sublimé au regard du contexte contradictoire au départ. Il remercie Denis Benoit pour sa bienveillance qui a apporté à l'équipe dynamisme et bienséance, il ajoute être content et satisfait de ce qui a été réalisé et souhaite que ça continue.

Magalie précise que tous ces projets et cette gestion ont été réalisés avec une contrainte : de ne pas augmenter les impôts. Ce fut pour elle son 1^{er} mandat, intense en tant que 1^{ère} adjointe des finances et des économies. Elle est satisfaite d'avoir travaillé avec une équipe d'adjoints très investie et armée de beaucoup de courage tant pour les réunions que les événements. Elle remercie tous les membres du conseil et les remercie d'avoir tant appris. Elle précise que le réengagement de certains élus est un signe positif.

Laurent FAURE rappelle qu'il s'agit de son 1^{er} mandat d' élu, qu'il a très apprécié cette expérience et espère reprendre plus tard.

Laurent JEGOU précise qu'il a trouvé un équilibre en tant qu'adjoint même si cela n'a pas toujours été facile.

Fabien SYLVAIN ajoute qu'il y a eu de bons moments et des plus difficile avec une équipe qui est toujours restée soudée. Il remercie Magalie VIEUX-MELCHIOR qui a mis une dynamique, une bienveillance et ses connaissances au profit de l'équipe.

Alain ROUX ajoute que le conseil d'Aouste, avec ce mandat, a changé sa façon de voir et trouve cela bien.

Les comptes-rendus des séances du conseil municipal du 3 et 17 février 2020 transmis à l'ensemble des membres sont approuvés à l'unanimité, après précision apportée sur le C.R. du 3 février relatif à l'ouverture du secrétariat de mairie le samedi matin de 9h à 12h.

Infos diverses

1. Evènements passés :

- Réunion d'information ADN, en présence de Madame ZAMMIT-HELMER, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des Territoires numériques et de l'Innovation et présidente d'ADN, le **jeudi 13 février 2020 à 18h** dans la grande salle de réunion de la CCCPS
- Invitation au Congrès départemental des Amicales pour le Don de Sang Bénévole de la Drôme par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Crest et sa Région le **dimanche 16 février à 9h** à l'éco-site de Eure
- Réunion d'information sur les nouvelles obligations des ERP organisée par la CCCPS, NL Prestations et Initiative Vallée de la Drôme Diois le **lundi 17 février à 19h30** à la salle des fêtes
- Conseil d'école maternelle le **mardi 18 février à 17h30** dans la salle « Bleu saumon » de la médiathèque (*Laurent JEGOU*)
- Cérémonie de remise des prix de l'embellissement des communes de la Drôme le **vendredi 21 février à 14 h 30** au Conseil Départemental à Valence
- Rencontre avec les gérants du tabac d'Aouste, Florence et Sylvain BENOIT le **mardi 25 février à 15h** (*Denis BENOIT, Antoine DAUBLAIN*)
- Commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP de l'arrondissement de Die s'est réunie le **jeudi 27 février** en Sous-Préfecture de Die (*Denis BENOIT*)
- Rencontre avec Mme Girardin des Pains de Beaufort le **jeudi 27 février à 14h** (*Denis BENOIT*)
- Conseil communautaire le **jeudi 27 février à 19h** au Centre Rural d'Animation de Piégros-La-Clastre (*Denis BENOIT*)
- Réunion de commission de propagande organisée par le magistrat du Tribunal Judiciaire de Valence désigné président de la commission le **mercredi 4 mars à 11h** à la mairie de Crest. (*Anne-Sophie, Marie et Stéphanie*)
- Commissions passées :
 - « Vie associative - Fêtes – Culture » / Monique GIRARD : le **mardi 3 mars à 19h** en mairie pour l'organisation du carnaval prévu le samedi 28 mars 2020
 - « Travaux – Voirie » / Laurent FAURE : le **mardi 18 février à 19h** en mairie – salle des mariages

2. Evènements à venir :

- Conseil d'adjoints le **mardi 10 mars à 18h30** en mairie : Bilan des dossiers travaillés par Antoine DAUBLAIN

- Réunion avec la MJC le **mercredi 11 mars à 14h** en mairie avec Julien FLOUR, directeur : Le point sur les charges de fonctionnement de la MJC (*Denis BENOIT, Anne-Sophie MOUYON, Antoine DAUBLAIN*)
- Elections municipales 1^{er} tour le **dimanche 15 mars de 8h à 18h** : permanences aux bureaux de vote n° 1 et n° 2 (*voir pièces jointes en annexe*)
- Assemblée Générale de l'association culturelle de l'église protestante unie de l'est cretois se tiendra le **dimanche 15 mars** pour valider la procédure de désaffectation du temple
- Soirée irlandaise à l'occasion de la Saint-Patrick le **vendredi 20 mars à 19h** organisée par l'association " Agri Aouste Propre " à la Salle des Fêtes d'AOUSTE (*Monique GIRARD et Marie-Jo PIEYRE*)
- Conseil d'école élémentaire le **jeudi 26 mars à 18h** à l'école (*Laurent JEGOU*)
- La Banque Alimentaire organise une formation à l'écoute animée par ASTREE, organisme habilité pour préparer les bénévoles et les professionnels à la relation d'aide, à l'écoute et à l'accompagnement d'une personne en situation de précarité le **jeudi 26 et le vendredi 27 mars de 9h à 17h** à Saint-Péray à la salle du Prieuré [Reportée aux jeudi 11 et vendredi 12 juin 2020](#)
- Carnaval d'Aouste le **samedi 28 mars** : Rendez-vous sur le parvis de l'école à 13h45 pour un départ à 14h et arrivée à la M.J.C.
- Visite ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection en matière d'Hygiène et de Sécurité au travail) avec M. LART du Centre de Gestion de la Drôme le **mercredi 8 avril à partir de 9h** pour l'ensemble des services et bâtiments y afférents (*Laurent JEGOU, Anne-Sophie MOUYON, Didier VEYRAT, Miguel VACAS*)

Prochain conseil municipal : **lundi 6 avril 2020 à 19h** la désignation du secrétaire de séance sera décidé lors de cette séance

La réunion d'installation du prochain conseil municipal est prévue le samedi 21 mars 2020 à 11h.

Denis BENOIT informe l'assemblée de l'avis favorable de la Confédération des buralistes et de la Direction régionale des douanes pour le déplacement intercommunal du débit de tabac permanent.

La prochaine réunion du conseil d'adjoints est reportée au mercredi 18 mars à 18h avec pour ordre du jour le bilan des trois années de contrat d'Antoine DAUBLAIN.

Il est immédiatement passé à l'examen de l'ordre du jour.

1. PLU : Approbation de la modification n°1

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 et L.153-43 ;

Vu la délibération n° 08082019 en date du 09/09/2019 prescrivant la modification du PLU ;

Vu l'arrêté municipal n° 06/2019 en date du 25/11/2019 soumettant à enquête publique le projet de modification du lundi 06 janvier 2020 à 14h au vendredi 07 février 2020 à 17h inclus,
Vu les pièces du dossier de PLU soumises à l'enquête publique ;
Vu le rapport d'enquête publique et les conclusions motivées du commissaire enquêteur

Entendu l'exposé du maire présentant les objectifs poursuivis et le bilan de la concertation ;
Considérant que l'ensemble des membres du Conseil Municipal ont disposé de l'intégralité des documents et informations dans la convocation ;
Considérant que le projet de modification du plan local d'urbanisme tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être adopté, conformément à l'article L.153-43 du code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1. Décide d'approuver la modification n° 1 du PLU telle qu'elle est annexée à la présente ;**
- 2. Autorise M. le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;**
- 3. Indique que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie d'Aouste-sur-Sye aux jours et heures habituelles d'ouverture ;**
- 4. Indique que conformément à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera, l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.**

La présente délibération, accompagnée du dossier de PLU approuvé, sera transmise en préfecture au titre du contrôle de légalité ;

- 5. Indique que la présente délibération produira ses effets juridiques :**

La commune n'étant pas couverte par un SCoT approuvé :

- dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au dossier, ou dans le cas contraire à compter de la prise en compte de ces modifications,**
- après accomplissement de la dernière des mesures de publicité.**

1. Finances : Remboursement de frais de curage

Par courrier en date du 30 novembre 2019, Monsieur SABY Laurent, demeurant 35 Rue de Surville, a alerté la mairie concernant un problème d'évacuation des eaux usées de son habitation.

En 1995, la commune avait réalisé les travaux de mise en séparatif des eaux usées dans la rue de l'Allée. A l'époque, chaque propriété avait été raccordée au réseau d'eaux usées gracieusement dans le cadre de ces travaux.

Depuis quelques temps, M. Saby a constaté des remontés d'humidité et des odeurs provenant des égouts. Suite à ces problèmes, ce dernier a contacté une entreprise spécialisée afin de déboucher la canalisation qui relie son habitation. Lors de l'intervention, le technicien a constaté avec une caméra que le raccordement collectif aux eaux usées n'avait pas été réalisé par la commune. Ce dernier a donc réalisé, en juillet 2019, le curage d'une canalisation du réseau collectif, alors que celui-ci incombait à la commune de l'effectuer.

Vu la carence technique du raccordement par la commune, et la demande de prise en charge des frais de curage par l'administré,

Au regard de la situation, il est proposé à l'Assemblée de rembourser l'administré sur justificatif : la facture d'origine et la preuve de paiement de celle-ci à l'entreprise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de rembourser à M. SABY Laurent les frais de curage qui s'élèvent à 198 €TTC sur présentation de la facture d'origine et preuve de paiement de celle-ci.

Autorise M. le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

2. SDED : Certificats d'économie d'énergie

Par courrier en date du 14 février 2020, le SDED remercie la commune d'avoir répondu favorablement à leur proposition de collecte des certificats d'énergie générés par les actions réalisées sur la commune et informe de l'avis favorable du Pôle National des CEE. A cet effet, la commune bénéficiera de 7 181,86€ au titre de la réalisation des opérations d'isolations des murs à la MJC.

Denis BENOIT précise que, **pour** l'instruction de ce dossier, il a fallu apporter la preuve des matériaux utilisés, et que ce dossier a été mené par Antoine DAUBLAIN.

Magalie VIEUX-MELCHIOR ajoute que le chargé de missions et d'ingénierie est utile et permet de récupérer ce type d'aide à la réalisation d'actions menées par la commune. Il participe à ne pas trop perdre d'argent au niveau de l'ingénierie et notamment, dans ce cas présent, le coût réservé au SDED est conséquent.

Suite aux dernières élections, Denis BENOIT informe qu'il y aura lieu de désigner des délégués au comité syndical du SDED lors d'un prochain conseil.

3. Questions diverses

- **Permanence des élus**

Laurent JEGOU fait part de la visite d'un habitant de la rue de la Gare qui rencontre des difficultés pour sortir de sa propriété en raison de véhicules stationnés et gênants le passage. Il informe que cette demande sera étudiée en commission travaux pour la mise en place éventuelle de jardinières ou autres mobiliers urbains.

- **La Poste**

Denis BENOIT informe avoir reçu les représentants de la Poste, Mmes Deschamps et Puyot pour échanger sur le devenir de la Poste et les a averties de l'avis favorable du Conseil au transfert des services au bureau de tabac. Puis, il a échangé avec les gérants du bureau de tabac qui doivent évaluer le coût du transfert et de l'aménagement des locaux de la poste. Une convention entre la Poste et ces derniers doit intervenir.

Dernièrement, une affiche a été apposée à la porte de la Poste indiquant la fermeture au 10 avril en raison de travaux devant intervenir. Les services de la mairie n'en ont pas été informés.

Denis BENOIT indique que dans un premier temps l'aménagement devrait se faire au rez-de-chaussée, et que les conditions seront étudiées lors d'un prochain conseil. Il ajoute qu'il est souhaitable de conforter un commerçant dans son projet.

- **Chemin de Fontlaure**

Monique GIRARD demande des nouvelles du litige qui oppose la commune aux Consorts FAURE. Denis BENOIT informe que l'assignation a été annulée à la demande de la partie adverse. En revanche, une nouvelle assignation sera délivrée prochainement auprès du tribunal judiciaire de Valence.

A cette occasion, Denis BENOIT informe du rejet des réquisitions présentées par Mme BOISSY à l'encontre de la commune pour avoir accordé un permis de construire modificatif à M. GUYON.

- **Maison Rue St Pierre**

Alain ROUX signale l'occupation depuis peu de temps de plusieurs jeunes à la maison Sibourg Rue Saint Pierre. Il souhaiterait que la mairie demande aux propriétaires de sécuriser les lieux.

Denis BENOIT demande que, dans un premier temps, l'agent de police municipale prenne des photos de cette propriété.

- **Radio St Féréol**

Magalie VIEUX-MELCHIOR signale qu'elle est intervenue, sur les recommandations de Denis BENOIT, auprès de la Radio St Féréol afin d'exposer le budget de la commune. Elle indique que cet exposé sera retransmis demain, mardi 10 mars de 12h à 13h.

- **Points sur les travaux**

Laurent FAURE fait un état des travaux en cours, et notamment le four, les pietos, et les plantations d'arbres au city parc.

D'autre part, il remercie Antoine DAUBLAIN pour toutes les subventions obtenues dans le cadre des travaux, et également les membres de la commission travaux pour le travail accompli ensemble.

- **Boulangerie**

Marie-Jo PIEYRE souhaiterait savoir à quel stade en est la vente aux enchères de la boulangerie.

Denis BENOIT informe avoir reçu en entretien un porteur de projet qui souhaitait faire une offre, cependant après une visite, il n'a pas donné suite au regard de l'état des lieux.

A cet effet, il rappelle qu'il sera important lors du prochain mandat de valider le règlement d'aide aux petits commerces et artisanats.

La séance est levée à 21h...

Destinataires : Denis BENOIT, Magalie VIEUX-MELCHIOR, Fabien SYLVAIN, Marie-Jo PIEYRE, Laurent FAURE, Laurent JEGOU, Monique GIRARD, Maryline BERNARD, Sandrine CHAVAROT, Vincent CHAZALETTE, René DESCOURS, Sylvie FAURE, Loïc FAURE-GEORS, Véronique GRANJON, Chantal GARNIER, Michel GRARE, Philippe HUYGHE, Alain ROUX.

Copies pour info aux services administratif, médiathèque, police municipale et techniques.